



162 ST-DENIS
Tél. Est 893

L'AUTORITÉ



Abonnement:
Par maille \$1.00 par année

GASTON MAILLET, directeur

RED DE CAESARI QUAE SUNT CAESARIS

GILBERT LaRUE, rédacteur en chef.

Les finances municipales

LEUR RAJUSTEMENT IMMEDIAT EST UNE CONDITION ESSENTIELLE AU PROGRES FUTUR DE MONTREAL

Dans les administrations publiques comme dans les administrations privées, le progrès s'accomplit avec de l'argent. Et c'est pourquoi Montréal est actuellement dans l'impossibilité absolue de progresser. Sa situation financière embarrassée paralyse toutes ses énergies. Il y a sur le métier de grands projets, absolument nécessaires au développement urbain. Par exemple l'extension et l'amélioration du service de tramway, l'achat de la Montreal Water and Power Company, la construction du marché depuis si longtemps promis aux citoyens de la partie Nord, et beaucoup de travaux publics, pavages, égouts, trottoirs, etc., dans les quartiers excentriques. Mais toutes ces entreprises requièrent de l'argent, de sorte qu'avant d'en considérer une seule, il faut préalablement résoudre nos problèmes financiers.

En réalité, la réforme financière est donc le point de départ de toute réforme municipale. Si les finances de la ville ne sont tout d'abord mises sur un bon pied, les contrôleurs et les échevins qui seront élus le 3 avril prochain n'auront rien d'autre chose d'utile à faire.

Or il est clair que c'est sur les contrôleurs qu'incombera la responsabilité de sortir Montréal de cette situation.

L'exercice actuel se solde par un déficit de 2 millions, auquel l'administration sortant d'office a pourvu en se faisant autoriser à emprunter et à imposer une taxe spéciale. Au mois de décembre prochain, si des mesures efficaces ne sont prises, nous serons, pour l'exercice de 1917, en face d'un autre déficit, d'un autre emprunt et d'une autre taxe spéciale. Et, à la fin de 1917, ce sera un troisième déficit, un troisième emprunt et une troisième surtaxe, à moins que la législature ne se lasse et inflige aux contribuables une taxe spéciale écrasante, qui portera d'un seul coup les revenus au niveau des dépenses.

Voilà ce qu'il faut à tout prix éviter. Et voilà ce à quoi les citoyens de Montréal n'échapperont que s'ils choisissent lundi prochain des hommes assez forts pour nous arrêter sur la pente de la ruine.

Nous avons compulsé avec le plus grand soin le programme des candidats au bureau de contrôle, et c'est dans le programme de M. Giroux que nous trouvons, clairement indiquée, la solution la plus rationnelle de la question financière.

Dieu merci, M. Giroux ne propose pas, comme certains l'ont osé, de boucler le budget de la ville en privant de leur juste salaire les petits employés municipaux, les petits fonctionnaires, les pompiers et les agents de police, qui ne reçoivent que juste ce qu'il faut pour vivre. En réduisant à la famine tous ces humbles serviteurs, on n'améliorerait d'ailleurs pas sensiblement la situation.

M. Giroux suggère un remède incomparablement plus efficace et qui ne gênera personne. Le plus lourd fardeau qui pèse actuellement sur l'administration, c'est la dette démesurée qui a été accumulée depuis quelques années. Or cette dette a été en grande partie contractée en faisant des expropriations qui ont laissé la ville en possession d'une grande étendue de terrain dont elle n'a pas besoin.

M. Giroux propose donc de vendre ces terrains. La dette publique sera ainsi réduite d'un bon nombre de millions; les charges d'intérêt, qui absorbent actuellement plus de la moitié du revenu seront considérablement diminuées, et la propriété vendue, qui est maintenant improductive, sera assujettie à la taxe et produira des revenus.

Dans cette seule direction, l'administration municipale peut trouver de ressources suffisantes pour équilibrer le budget de plusieurs années à venir. Dans l'intervalle, la guerre finira, les affaires reprendront leur essor, la construction redeviendra active et le revenu ordinaire augmentera naturellement dans la mesure des besoins.

D'autre part, M. Giroux considère avec raison que ce n'est pas le moment, dans une crise comme celle que nous traversons, d'augmenter les charges des contribuables en imposant de nouvelles taxes.

Il a séjourné seulement quatre mois au bureau de contrôle, et il ne peut être tenu responsables des gaspillages qui ont été faits.

Il est pour l'économie dans les dépenses, et il est énergiquement opposé à de nouvelles taxes.

Les citoyens ne sauraient manquer de trouver un pareil programme attrayant.

OBSERVATOR

La retraite de M. Bastien

Il n'y a pas d'exemple, dans la vie publique, de comparable à la pitoyable retraite de l'échevin Bastien.

Milliconnaire et jeune, il pouvait être utile à ses compatriotes, à ses concitoyens, mais un absolutisme égocentrique a toujours guidé sa vie.

Il n'a jamais payé de sa belle galette que quand cela devait lui rapporter tant.

Ainsi, en le voit aujourd'hui, isolé, lamentable et souffrant dans son amour-propre de n'être plus rien que "Treffié Bastien, homme riche".

L'intérêt fut toujours le motif de sa vie. Personne n'a mieux compris que lui le tant pour cent.

Sa conception des compagnies "Laurin et Leitch", "Laurin et Leitch Ltd", etc., est une simple succession de vaches-échappées.

Son influence au Conseil, auprès de ses collègues affamés, de la loi Lacombe guettait à tout ins-

tant, faisait qu'aucune grosse entreprise ne lui échappait.

Echevin, il faisait voter à l'entrepreneur; entrepreneur, il payait l'argent au président de la compagnie de construction; président il se payait les bénéfices, et, etc., le tour était joué.

Pour que le public en général et nos lecteurs en particulier soient bien informés nous donnons ci-contre la réponse du contrôleur des finances Pelletier à une interpellation de l'échevin Fournier qui voulait savoir ce que les "Laurin et Leitch" avaient touché depuis 1911. Voici la réponse:

28 février 1916.

A Son Honneur le Maire,
A MM. les échevins de la Cité de Montréal.

Messieurs,
J'ai l'honneur de transmettre ci-joint, en réponse à l'interpellation de M. l'échevin Fournier, un rele-

L'appel nominal

CINQUANTE-CINQ CANDIDATS DANS L'ARENE POUR DIX-HUIT SIEGES VACANTS

Le choix des candidats est définitivement fixé. Ils se trouvent cinquante-cinq dans la bataille, dont trois à la mairie, dix pour les deux sièges vacants du bureau de contrôle, et quarante à l'échévinage. Cinq quartiers seulement ont élu leur représentant par acclamation.

La liste officielle des candidatures n'est pas ce que nous voudrions qu'elle fût. Dans son ensemble, nous sommes incapables de discerner de nombreuses indications que la prochaine administration sera beaucoup meilleure que sa devancière. Les bons candidats y sont trop clairsemés. Nous craignons que les citoyens de Montréal n'aient pas fait les efforts qu'ils devaient pour induire des hommes de tout premier ordre à entrer en lice. Dans certains quartiers, aussi, les électeurs ont laissé venir en conflits trop d'ambitions. Dans Saint-Louis, par exemple, et aussi dans Rosemont-Hochelaga, cinq candidats se font la lutte, et il arrivera inévitablement que le gagnant sera élu par une minorité, peut-être par une faible minorité, ce qui n'est assurément pas désirable.

La même objection peut être soulevée au sujet des contrôleurs, mais sans qu'on puisse en faire reproche aux électeurs. Des dix candidats au bureau de contrôle, il en est en effet un bon nombre qui ne sont poussés par aucun groupe de citoyens; les uns convoitent simplement une position bien rémunérée, et d'autres ne sont que des intrigants qui cherchent à nuire à des candidats sérieux.

Mais parmi les dix candidats à la charge de commissaire, nous n'en voyons qu'un qui ait assez de valeur personnelle et de popularité pour avoir une chance d'être élu par la majorité absolue des électeurs votants: c'est M. Giroux. Pour le choix de l'autre contrôleur, les suffrages vont se diviser principalement entre quatre ou cinq des concurrents.

Il serait assurément préférable que, lorsqu'il y a deux commissaires à élire, les candidatures fussent séparément posées pour l'un ou l'autre siège. De cette manière, il serait possible, lorsque, comme dans le cas actuel, un candidat est notablement plus recommandable que tous les autres, de l'élire par acclamation et de restreindre la contestation à un seul siège. Tandis que, en vertu de la loi existante, aucun contrôleur ne peut être élu par acclamation s'ils ne le sont l'un et l'autre.

De cette situation nous pouvons conclure que sir Lomer Gouin a eu tort de ne pas corriger plus bravement notre défectueux système administratif. Avant la session, il promettait de sauver Montréal; puis, quand le temps est venu d'agir, il s'est contenté de supprimer onze sièges au conseil. Comment un conseil de vingt membres vaudra-t-il mieux qu'un conseil de trente-un, c'est ce que nous ne pouvons voir. La conséquence la plus probable de cette réforme, c'est que les intérêts de certains quartiers principalement de quartiers de l'est et du nord, seront négligés. Et, pour obvier à ce danger, le devoir des citoyens de l'est et du nord est de fortifier leur influence au bureau de contrôle en élisant des contrôleurs qui seront particulièrement attentifs aux besoins de ces régions presque exclusivement canadiennes-françaises.

L'élection de M. Giroux, que nous considérons comme assurée, aura ce résultat. Et les citoyens du nord et de l'est feront bien de donner leur second vote à celui des neuf candidats restant qui saura le mieux montrer de sollicitude pour leurs intérêts sérieusement compromis par les derniers remaniements de la carte électorale.

Placide BEAUSSET

vé des sommes payées à la Compagnie Laurin-Leitch, à la Compagnie Laurin, Leitch et Cie et à la Compagnie Laurin, Leitch et Le-moine depuis 1911 inclusivement. Les paiements s'élèvent à la somme totale de \$594,172.73, répartie comme suit:

Laurin, Leitch et L. . . \$146,661.25
Laurin et Leitch . . . 16,388.96
Laurin, Leitch et Cie. 431,122.52

Soit au total \$594,172.73

Je pense qu'après cela on peut prendre une retraite bien méritée!

Maintenant il vit heureux, en souverain qui n'attend que le rendement des tribulaires.

Il a mis, avec l'ingénieur Vanier, la ville St-Louis, (aujourd'hui Laurier) en coupe réglée; la ville de Lachine est dans le même cas, la ville de Montréal aussi, par rapport à l'autorité de M. Bastien vis-à-vis de la Montreal Water & Power.

Ce grand naufrageur a fait capital de tout. Partout où une fortune vacille, il est là pour en recueillir les riches épaves.

Le patron ne perd jamais une bonne occasion. Il donne une église, mais il fait reconstruire le café Parisien. L'église donne de la valeur à ses terrains d'alentour et le café fora de la grosse galette.

Lettre à Sylvie

La tranchée où je m'alliege Près de R... en ce moment Avec l'"ixième" de ligne Vous plairait assurément.

Elle évoque, cette crypte, Presqu'un hôtel renommé De la Grèce ou de l'Égypte: C'est un Palais-Athéné!

L'existence qu'on y mène Et que je peins dans le vit Tout doucement vous ramène Vers l'ancêtre primitif.

Il faut tout créer, tout faire Soi-même, "Fare de se", Mais le Français, en l'affaire, N'est jamais embarrassé.

Les colaires y sont humbles Et nos illustres ancêtres, Près des grandes pyramides, Avaient plus chaud—j'en conviens!

Nous, quand la bise est mauvaise, On se réchauffe en chantant A plein cœur la Marseillaise Comme ces héros d'antan!

Puis on se métamorphose: On devient des Crusog; On est des Lubin, sans Rose, Et des Daphnis, sans Chlog.

Nous avons pris une vache, Pauvre bête à l'abandon, Qui jouait à cache-cache Avec l'obus du teuton.

Moi, jadis clerc de notaire A Paris, rue Amelot, Si vous me voyiez la traire, C'est du dernier rigolo!

Avec des morceaux de caisse Et deux planches de fayard — Luxe royal en l'espèce! — Je me suis fait un placard.

L'un de nous, un petit maître Et le roi du cotillon, Ne parlait-il pas d'y mettre Des tendeurs pour pantalon.

Puis nous avons une salle De théâtre... Un Bavarois Drait qu'elle est "goisale" Elle a deux mètres sur trois.

Certes elle n'est pas profonde A donner le vertigo, Mais enfin, l'on a du monde, On vient à nos thés tangos.

Et puis chaque galerie Des la tranchée à son nom; Or la mienne, je vous prie, Porte celui d'Apollon.

Nous pas que je me découvre La beauté du dieu païen, Mais ça rappelle le Louvre, Ça fait "riche" et ça fait bien.

Lorsque l'on n'est pas de garde L'œil au guet, le nez au vent, Quand l'ennemi nous canarde De ses shrapnells moins souvent,



Premier citoyen:—Qu'osque tu penses de Giroux?
Deuxième citoyen:—Y va rentrer pas pour rire.

Nous écoutons la musique (Du Bizet — jamais du Brahms!) D'un bon vieux phono phisique. Enfin nous jouons au rams...

...Ou plutôt à la manille (Au rams, être sans atout Et crier: "Je prends la fille!" Quand on ne prend rien du tout.

Avouez que c'est grotesque!) Parfois encore nous cherchons A faire au voisin tudesque De petits tours de... démons!

Nous jetons aux "kamarades" Le journal "révélateur". Sans compter quelques grenades; L'un de nous, un bon chanteur,

Prend son projectile et chante, En le lançant au Saxon: "Adieu! Grenade charmante!" Comme ce pauvre Fragon.

Je vous ai tout dit, Sylvie, Et vous voyez ce que c'est... Nous prenons gaiement la vie. —Surtout, nous restons Français,

Car le Rire est notre arme, Et le Boche est trop vilain Pour en connaître le charme... Ils n'en ont pas à Berlin.

Dominique BONNAUD.

Heureux citoyens de Montréal voyez quel amour enflamme soudain quelques cœurs bien placés, voyez de quelle affection vous êtes l'objet de la part de beaucoup d'hommes. Ceux-ci veulent vous secourir, vous protéger, prendre en mains vos affaires, etc., Jamais un peuple ne fut tant aimé! Jamais Concordia n'eut tant d'amoureux.

ANNONCEURS!
ANNONCEZ
DANS
L'AUTORITÉ.



Votez pour
Georges
VANDELAC
dans
St-Jean-Baptiste

Les bombes des zeppelins

Leur composition, leur poids.

On sait que toutes les bombes lancées par les zeppelins n'ont pas éclaté. Le laboratoire municipal en a examiné trois qui furent découvertes en banlieue, dans le jardin d'une villa où elles étaient tombées sans exploser.

M. Kling a pesé ces bombes avant de les désamorcer. La première avait un poids de 102 kilos; la deuxième pesait 65 kilos et la troisième 57. Elles sont en acier, ont la forme d'une énorme sphère sans poignée et sont recouvertes d'une couche de peinture noire. Dans leur axe se trouve une fusée en cuivre,

terminée par un écrou de même métal. Les deux premières bombes sont du même modèle et de la même grosseur que celle qui avaient été jetées sur la banlieue parisienne au cours d'un raid effectué par un zeppelin au mois de mars de l'année dernière. La troisième semble être d'un modèle récent. Ces bombes étaient toutes trois remplies du dangereux explosif que les Allemands emploient de préférence: le trinitrotoluène.

L'effet de cet explosif est considérable, ainsi qu'on en a pu juger par les ruines accumulées dans un quartier de Paris. On peut estimer que le régime de chute de ces bombes jetées d'une hauteur de 3,000 à 3,500 mètres est approximativement de 250 mètres à la seconde au moment où elles atteignent le sol, ce qui, d'après

Resultat de la nomination pour les charges de maire, d'echevins et de commissaires

Avis public est par les présentes donné candidats pour la charge de maire de la Cité de divers quartiers de ladite Cité, ainsi que pour les heures de bureau, entre le quatorzième jour de mars courant, à midi, au bureau du so-

- Mairie: LAPOINTE, LOUIS A., bourgeois, 208 rue du Champ de Mars; MARTIN, MEDERIC, bourgeois, 929 rue Logan; MCDONALD, DUNCAN A. L., expert en matières de tramway, 242 rue Sherbrooke Ouest.
Echevins: QUARTIER SAINT-JACQUES: BRODEUR, JOSEPH ADELARD A., avocat, 708 Laguchetière Est; FOURNIER, JULES, journaliste, 308 rue Sherbrooke Est; LORANGER, JOSEPH H., avocat, C. R., 233 rue Prince Arthur Ouest; OUMET, RAPHAEL, journaliste, 80 rue Saint-Denis.
Quartier St-Georges: BOYD, LESLIE H., avocat, C. R., 1036 rue Dorchester Ouest.
Quartier Ste-Anne: O'CONNELL, THOMAS, entrepreneur, 181 rue Ottawa.
Quartier St-Joseph: HUSHION, WILLIAM J., marchand, 361 avenue Oxford.
Quartier St-André: WARD, JOSEPH, marchand, 270 rue Bishop.
Quartier St-Laurent: RUBENSTEIN, LOUIS, manufacturier, 639 rue Saint-Urbain.
Quartier St-Louis: BLUMENTHAL, ABRAHAM, agent d'assurance, 125 avenue Mont-Royal Ouest.
Quartier Lafontaine: CHASSE, AIME, avocat, 1820 rue Masson; COULOMBE, JOSEPH ARTHUR, constructeur, 134 rue Stadacona; GUERIN, JOSEPH A., journaliste, 364 rue Davidson.
Quartier Hochelaga: LAFORTUNE, EMILE, médecin, 329 rue Saint-Germain; LAVERGNE, ALDERIC, agent d'immeubles, 1872 rue Masson.

INSTRUCTIONS DEVANT SERVIR AUX ELECTEURS SUR LA MANIERE DE VOTER

L'électeur ne doit voter qu'une fois pour la charge de commissaire, la loi permet aux plus, sous peine de voir leur bulletin de vote annulé. Le votant entrera dans l'un des compartiments et fera une croix avec un crayon qui y sera déposé à cet usage, dans le carré voulu, selon qu'il voudra donner son suffrage. Le votant pliera ensuite son bulletin de manière à n'en laisser voir que le dos, et de manière aussi que l'anneau puisse en être détaché. Le votant pliera le bulletin de manière à n'en laisser voir que le dos, et de manière aussi que l'anneau puisse en être détaché. Le votant pliera le bulletin de manière à n'en laisser voir que le dos, et de manière aussi que l'anneau puisse en être détaché.

AVIS PUBLIC est en outre donné par les présentes que l'élection pour les charges de Maire et d'Echevin pour les divers quartiers de la Cité et pour les charges de Commissaires aura lieu

LUNDI LE 3EME JOUR D'AVRIL PROCHAIN et que les polls seront ouverts ce jour-là, dans lesdits quartiers, de 9 heures de l'avant-midi à 8 heures du soir.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal, 25 mars, 1916.

L. O. DAVID, officier-rapporteur.

En attendant

Les zeppelins ont recommencé à tuer des petits enfants à Paris: cet événement fera beaucoup d'effet à Berlin. Car, lorsqu'on parle d'"effet moral", il faut bien compter que celui-ci est double: il y a l'impression de la victime et celle de l'assassin. L'impression chez l'assassin sera, à n'en pas douter, la plus forte, et pratiquement avantageuse à l'ennemi: il faut songer que tout petit enfant, toute femme, tout vieillard lâchés par une bombe sur les rives de la Seine, c'est peut-être une émeute de moins sur celles de la Sprée. Les gens de là-bas se disent: "Nous autres, on peut crever de faim; mais, du moins, nous n'avons pas ça." Et ceci est à considérer.

Pour la victime, qui est la population parisienne, il est à croire, d'après les précédents, qu'elle ne sera pas considérablement émue: la ville est trop grande. C'est bien le cas, cette fois, de la comparer à Babylone, qui mit trois jours à s'apercevoir que ses assiégeants s'étaient éparpillés d'un quartier et en massacraient les habitants. Et puis — disons les choses comme elles sont — l'admirable courage des Parisiens et de tous les Français est fait pour une part d'une étonnante disposition d'esprit à oublier. Et c'est bien leur droit d'en profiter, puisque, d'autre part, c'est sur cet élément de leur psychologie, qu'ils connaissent, que les auteurs du raid accompli le 29 janvier ont compté pour réussir.

Ils ont pensé: Il y a longtemps que nous n'avons été chez eux; en conséquence, ils sont aujourd'hui persuadés que nous n'irons plus jamais chez eux. Déjà quelques-uns, haussant les épaules des précautions prises contre les zeppelins, ont demandé qu'on en abandonnât quelques-unes. Ils trouvaient que décidément, pour reprendre une phrase d'un vieux roman historique où la scène se passe sous Louis XII, "les reverberent, qui n'existaient pas, rendaient la nuit plus obscure". Ils penchaient aussi à soupçonner, à tort ou à raison, qu'en opérant le samedi soir, ils auraient affaire à des équipages d'avions affaiblis par le nombre de permissions de minut accordées. Je ne sais s'ils se sont trompés. Prenons ceci comme une dure leçon, et souhaitons qu'elle soit utile. Et crions aussi, parce que c'est la vérité, que ce n'est pas ce massacre de marmots qui nous fera renoncer à notre volonté de tenir jusqu'à la victoire. Pierre MILLE.

Les écoliers de Reims

Ils portent des masques contre les gaz asphyxiants. Dans son numéro du 29 janvier, "l'Illustration" donne une photographie du petit écolier rémois, le visage recouvert d'un masque contre les gaz asphyxiants. Tous les écoliers rémois en sont munis, car bien que Reims soit ville ouverte, les Allemands n'hésitent pas à faire alterner sur la ville les obus incendiaires et les obus asphyxiants. "Les enfants de Reims qui sont héroïques comme nos soldats et comme eux exposés aux périls de la première ligne de feu, portent, comme eux aussi, des masques contre les gaz asphyxiants, car les Allemands ne cessent de bombarder la ville martyre et chaque semaine tombent sur la cathédrale ou dans les rues des obus chargés de gaz ou d'explosifs. Cette menace perpétuelle n'empêche pas les petits rémois de fréquenter assidûment les classes souterraines qui furent aménagées dans les caves. Ils ajoutent simplement à leur équipement d'écoliers, au cartable rempli de cahiers et de livres, et au petit paquet de leur goûter, un sachet qui contient les lunettes et la pochette des compresses remplies de l'antidote contre les gaz asphyxiants. Par prudence ils mettent leurs lunettes autour de leur front, dès qu'ils nettes autour de leur front, dès qu'ils d'être immédiatement protégés contre la surprise mortelle de l'obus attendu. Et ils font sérieusement l'exercice de la pose des masques, comme les soldats dans les tranchées. Les écoliers de Reims savent qu'il n'y a pas de mardi-gras pendant la guerre: ils ajoutent ce souvenir à ceux qui restent éternellement gravés dans leur esprit. Ils ont été attentifs aux explications que leur donna la directrice de l'école primaire, et aux démonstrations faites devant eux par les professeurs et les institutrices. Pendant les récréations, à l'entrée et à la sortie des classes, les plus grands ont donné comme des répétitions supplémentaires aux plus petits. Et maintenant, chaque écolier arrive à bien ajuster son masque en trente ou trente-cinq secondes. D'ailleurs, tous les habitants de Reims prennent la même précaution: le sachet est devenu un accessoire indispensable de l'habillement, et les Rémois ont même la coquetterie d'en faire une mode gracieuse."

Les pensions

La pension en cas d'incapacité de travail va de \$75 à \$284 par année, suivant le degré d'incapacité. La pension en cas de mort est de \$22 par mois pour la veuve et pour la mère veuve sans autre soutien, et de \$5 par enfant.

Autres avantages

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont déjà mis à l'étude la fondation d'écoles où les invalides apprendront à gagner leur vie. Partout où ils le peuvent sans nuire gravement à leur industrie, les patrons donnent la préférence aux anciens soldats.

Terme de l'enrolement

La durée de la guerre, et au besoin jusqu'à six mois après la guerre.

Conditions d'aptitudes physiques

Avoir de 18 à 45 ans. Avoir au moins 5 pieds 2 pouces de hauteur, et mesurer au moins 33 pouces de poitrine. Avoir tous les organes sains et tous les membres valides. N'avoir aucune maladie constitutionnelle. Avoir bonne vue et bonne oreille. N'avoir pas les pieds plats.

CROQUIS Le Monsieur de 70

Je ne l'avais revu depuis la dernière reprise de la Vie Parisienne. Ce soir-là, il avait essayé de goûter le plaisir que je prenais à la représentation de la joyeuse opérlette en me confiant ses souvenirs: —Ah! jeune homme! c'est à la création qu'il fallait voir cela! Et pendant de longs instants, il avait établi la comparaison entre les interprètes de jadis et ceux de notre époque. Selon lui, rien n'était à la hauteur des années disparues et malgré la somptueuse mise en scène et la nombreuse figuration, il regrettait encore ses petits décors d'autrefois. Seule, la sonnette de l'entracte put me débarrasser de ce fâcheux et je n'aurais sans doute plus jamais repensé à lui si un malencontreux hasard ne l'avait, avant-hier, remplacé sur mes pas...

Vous connaissez d'ailleurs la manière de ce monsieur, il vous arrête brusquement, il vous prend par le bouton de votre pardessus et bien intelligent ou subtil alors celui qui peut se dégager. Et bien entendu, il ne me parla que de la guerre. Non pas, comme vous pourriez le croire, de la tragédie dont nous sommes témoins ou

acteurs, mais de sa guerre à lui, de celle de 1870. La lutte actuelle, il ne la connaît point et ne veut la connaître. Parce qu'il n'avait que cinq ans lors de l'année tragique, seule elle existe et comme il vous parlait en temps de paix de la féerie des Variétés, il vous parle maintenant de Buzenval ou de Gravelotte. —Ah! jeune homme! c'est alors qu'il fallait voir ça! Si je n'ose affirmer que c'est un homme brave, je sais pourtant que c'est un brave homme. Il est parti pour Bordeaux, mais ce ne fut que pour faire plaisir à sa femme à laquelle il ne sait rien refuser; lui, aurait voulu demeurer à Paris. Devant sa concierge éffarée, il exposait déjà le bombardement prochain et il demeure encore étonné de s'être trompé dans ses prédictions qui étaient pourtant des faits certains, puisqu'en 70...

Il ne faut point essayer de lui parler de l'héroïsme de nos poilus, de leur courage et de leurs privations. Immédiatement, il vous contait ce qu'a pu souffrir son père, qui était garde national, ou son frère, qui devait se lever chaque jour à 3 heures du matin pour aller à la mairie où il aidait à la distribution des bons de viande, de lait ou de pain. N'évoquez jamais devant lui la valeur de

Allocations aux familles

Cette allocation, dite "Separation Allowance", est payée directement par le ministère de la Défense, a) aux femmes, b) aux mères veuves dont le soldat est le seul soutien.

L'Aide du Fonds Patriotique

Si la solde et l'allocation aux familles (Separation Allowance) ne suffisent pas, l'administration du Fonds patriotique paie: Aux femmes... de \$5 à \$10 par mois. Aux mères de célibataires... de \$5 à \$10 par mois. Aux enfants des veufs... de \$1.50 à \$6 chacun par mois.

Les pensions

La pension en cas d'incapacité de travail va de \$75 à \$284 par année, suivant le degré d'incapacité. La pension en cas de mort est de \$22 par mois pour la veuve et pour la mère veuve sans autre soutien, et de \$5 par enfant.

Autres avantages

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont déjà mis à l'étude la fondation d'écoles où les invalides apprendront à gagner leur vie. Partout où ils le peuvent sans nuire gravement à leur industrie, les patrons donnent la préférence aux anciens soldats.

Terme de l'enrolement

La durée de la guerre, et au besoin jusqu'à six mois après la guerre.

Conditions d'aptitudes physiques

Avoir de 18 à 45 ans. Avoir au moins 5 pieds 2 pouces de hauteur, et mesurer au moins 33 pouces de poitrine. Avoir tous les organes sains et tous les membres valides. N'avoir aucune maladie constitutionnelle. Avoir bonne vue et bonne oreille. N'avoir pas les pieds plats.

Commandant: HENRI DESROSIERS

Sous-Commandant: OLIVAR ASSELIN.

Le 163e comprend aussi le major DeSERRES, les capitaines ROY et CHEVALIER, le lieutenant MacDONALD, tous de retour du front, quelques-uns blessés.

LES Conditions d'enrolement

rapide à la manière d'un sabre, et son oreille, fièrement campé sur ses de fleurs chers à Detaille. Dans le Métro, c'est lui qui casse de lier conversation avec ses voisins ahuris, et je ne suis pas bien sûr que le coup d'oeil qu'il jette sur l'affiche "Taisez-vous", qu'il prend pour une offense personnelle, ne soit chargé de haine et de rancune. Mais au fond, il n'est pas méchant ce monsieur de 70 et souvent même il est utile. Il est aimé des couturiers qui le recherchent pour les précieuses réminiscences qu'il leur apporte sur les modes de jadis. C'est grâce à lui — n'en doutez pas, mesdames — que vous avez aujourd'hui la jupe écourtée qui vous sied si bien; grâce à lui aussi que vous aurez demain sans doute la crinoline ou bien les pousifs. Et pour cela, il faut lui pardonner de vous ennuier beaucoup et de vous en vouloir un peu. Car il vous en veut, et pour vous, ô Parisiennes, ses yeux sont encore lourds de haine; si dans sa mansuétude de vieillard, il excuse bien des choses, le monsieur de 70 vous accuse toujours (et heureusement, avec raison) mais comment le reconnaître? En général, il s'en va d'un pas lent et ses regards semblent rechercher la victime attendue. Bien qu'il soit en civil, sa démarche a quelque chose de militaire, il tient sa canne ou son pa-

solde Caporaux Soldats

Conditions particulières d'enrolement au 163e

Où s'enroler

Comment s'enroler par correspondance

Les risques

Terme de l'enrolement

Conditions d'aptitudes physiques

Autres avantages

Commandant: HENRI DESROSIERS

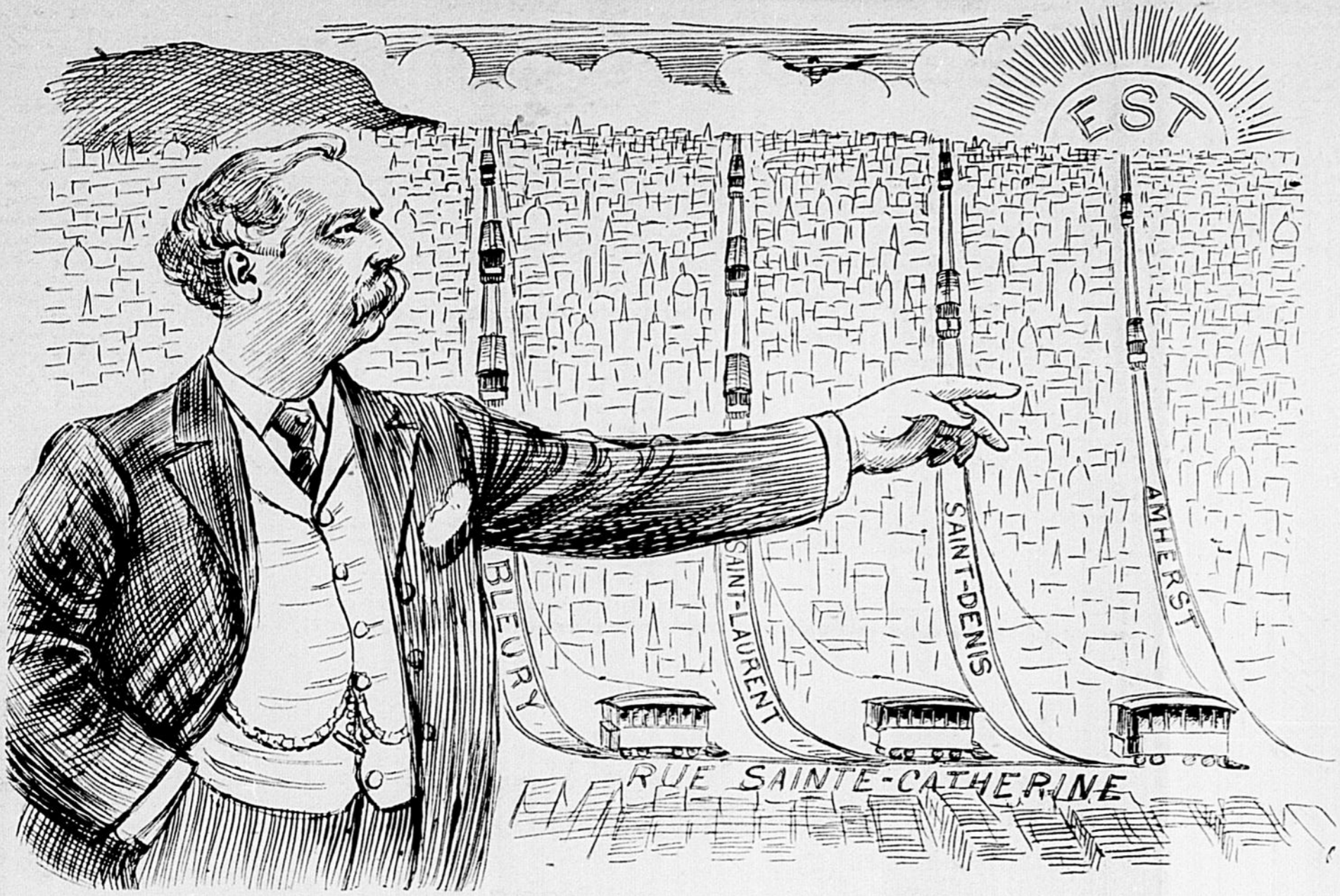
Sous-Commandant: OLIVAR ASSELIN.

Le 163e comprend aussi le major DeSERRES, les capitaines ROY et CHEVALIER, le lieutenant MacDONALD, tous de retour du front, quelques-uns blessés.

LES Conditions d'enrolement dans les Poil-aux-Pattes 163e. Conditions particulières d'enrolement au 163e. Où s'enroler. Comment s'enroler par correspondance. Les risques. Terme de l'enrolement. Conditions d'aptitudes physiques. Autres avantages.

LES Conditions d'enrolement dans les Poil-aux-Pattes 163e. Conditions particulières d'enrolement au 163e. Où s'enroler. Comment s'enroler par correspondance. Les risques. Terme de l'enrolement. Conditions d'aptitudes physiques. Autres avantages. Commandant: HENRI DESROSIERS. Sous-Commandant: OLIVAR ASSELIN. Le 163e comprend aussi le major DeSERRES, les capitaines ROY et CHEVALIER, le lieutenant MacDONALD, tous de retour du front, quelques-uns blessés.

VERS L'EST



AFIN DE FAVORISER LES MARCHANDS CANADIENS-FRANCAIS, GIROUX DEMANDE A LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE DIRIGER SES CHARS VERS L'EST, COMME VERS L'OUEST.

LA MAIRIE



Aux électeurs de Montréal

MON PASSÉ

J'ai longtemps hésité à publier ce manifeste, car je ne suis pas de ceux qui n'aiment qu'à parler d'eux, mais, dans certains journaux, on a tant dénaturé mes paroles, on a tellement tenté d'entacher ma réputation, que je suis forcé de dire quelques mots sur les seize années que j'ai consacrées au service du public comme échevin.

Ceux qui ont suivi de près les affaires municipales savent que j'ai toujours consacré tout le peu d'habileté que je possède à sauvegarder les intérêts de la ville et que j'ai combattu énergiquement toute mesure douteuse.

10.—Comme président du Comité de Finance, j'ai combattu les "schemes" d'une clique de l'époque favorables aux plus hauts soumissionnaires et j'ai persévéré dans mon attitude jusqu'à ce qu'une commission fut nommée pour faire une enquête complète sur l'administration municipale. J'eus, à ce moment, la satisfaction d'être félicité par cette commission pour le travail accompli par le Comité des Finances et l'administration intelligente de ce comité.

Naturellement mon opposition agressive aux mesures louches de l'époque me valut des ennemis, qui me font opposition aujourd'hui.

Tandis qu'une majorité des membres du Conseil gouvernait par la force du nombre et se désintéressait des intérêts publics au point de conduire la ville vers la ruine, la seule chose que la minorité pouvait faire en l'occurrence était d'opposer les mesures louches et nous avons continué à combattre jusqu'à ce que la Commission d'Enquête ait été nommée comme résultante de notre attitude.

20.—Convaincu que les taux de l'eau de la ville étaient trop élevés, surtout en vue du fait que le Département de l'Eau avait à son crédit une large mesure de surplus, j'ai commencé à combattre pour obtenir une réduction. La lutte fut ardue, mais je finis par réussir à obtenir des taux plus raisonnables, et après deux réductions successives, les taux sont aujourd'hui 50 p.c. moins élevés qu'ils étaient quand j'entrepris ce combat. Je suis en outre en faveur de l'uniformité des Taux de l'eau pour toutes les parties de la ville. Il est injuste que les quartiers desservis par la Montreal Water and Power aient à payer 7 1-2 p.c., tandis que le reste de la ville paye 4 p.c.

Je fus opposé au Tramway, non parce que je croyais que nous devions persécuter cette compagnie, mais parce que je n'aimais pas que les négociations fussent faites dans l'ombre. Cette question doit être réglée avec justice, mais j'ai combattu pour que toutes négociations pour un renouvellement ou une extension de toute franchise, soient faites, ouvertement, au grand jour, et soient soumises à l'approbation du public par le seul moyen possible: un referendum.

Nonobstant ce qu'on essaie de faire croire dans certains milieux, je déclare solennellement, une fois pour toutes, que je n'ai rien à faire, ni de près ni de loin, avec aucune compagnie des tramways ou autre compagnie d'utilité publique. Ma conduite envers ces compagnies sera ce qu'elle a toujours été dans le passé.

Plusieurs des ennemis qui me livrent un combat à outrance ne sont mes antagonistes que parce que je me suis prononcé contre les expropriations. Plusieurs millions de dollars de la dette civique sont représentés par des expropriations extravagantes.

Durant seize ans, j'ai continuellement combattu pour ce que je crois être les meilleurs intérêts de la ville et j'ai toujours combattu tous les chemins toutes les mesures de valeur douteuse.

Ma politique est d'appliquer à l'administration civique en tant que la chose est possible, de sains principes d'affaires — les mêmes principes qui régissent l'administration d'une banque ou toute autre entreprise industrielle bien conduite.

J'ai toujours été en faveur d'une juste distribution des travaux publics par toute la ville au lieu de favoriser certaines parties au détriment d'autres.

Quand une campagne fut commencée au Conseil, il y a quelques années, pour que l'on utilise la ferme Fletcher comme site pour la bibliothèque et à une date ultérieure quand il fut proposé au Conseil que cet immense terrain soit subdivisé en lots à bâtir et vendus par la ville, je m'opposai énergiquement à ces propositions et finalement elles furent défaites au vote.

Je pourrais mentionner d'autres événements de ma carrière politique, mais j'ai trop confiance en la gratitude du public pour croire qu'il les a oubliés.

Si vous doutez de la vérité de ce que j'avance, j'espère que vous vous donnerez la peine de vous renseigner au lieu de vous laisser influencer par des gens intéressés à me nuire. Il a été dit que les électeurs de Montréal étaient apathiques. J'espère cependant que tous les citoyens reconnaîtront l'impasse sérieuse où se trouve la ville et qu'ils ne manqueront pas de voter cette année.

Si vous me faites l'insigne honneur de voter pour moi, ma plus grande ambition sera de mériter votre respect afin, qu'à l'expiration de mon terme, vous constatiez que j'ai consciencieusement rempli le mandat que vous m'avez confié en votant pour moi. Je ne puis dire plus — et je ne puis dire moins.

L. J. Lapointe

L'étonnante histoire d'un fusillé ressuscité

Achévé, laissé trois jours pour mort... et cependant vivant! Les vols mouvants de la guerre

Cette histoire est sans précédent. Elle a l'air d'un conte fantastique. Si, pour la confirmer on n'avait des témoignages formels, multiples, irrécusables, ce serait à n'en rien croire. Mais il est des preuves: d'abord les balles qui constellent le corps du héros, sa fiche d'ambulance, le récit de ses compagnons. Puis la loyauté du contour. Voici un homme qui, entré dans la mort plus loin que tout autre au monde en est sorti vivant.

Je vous présente d'abord mon héros. Vingt-trois ans: Parisien de Paris, le treizième arrondissement l'a vu naître. Il se nomme Edmond X... On le soigne dans un hôpital de Paris.

Un peu pâli par dix-sept mois d'ambulance, tendre, modeste, volontiers rieur, il se lève maintenant, vaque à de menus travaux, réapprend la vie, pour tout dire. Son bras droit, brisé par quatre balles, pend à son côté, inerte, mort. Il boite des deux jambes. Sa tête a parfois d'étranges bourdonnements. Le major-chef Z..., qui le soigne, répond cependant de sa complète guérison. Ce sera mieux qu'un invalide. Fort de l'espoir qu'on met en lui, ce rescapé de la mort a, inscrits ardemment dans ses prunelles noires, ses gestes, tout son être, le désir et la joie de vivre.

Appartenant à la classe 13, il avait devancé l'appel. Le 2 août, avec ses camarades du...e, il était des premiers engagements à la frontière.

Deux semaines plus tard, en Belgique, il sauve un de ses camarades blessés, l'empêche au nez de l'ennemi, gagne la citation et son galon de brigadier. Huit jours passent. Un matin, le brigadier X... Mais ici, l'histoire commence:

"C'est le 21 août, en pleine retraite. Nous sommes dans les Ardennes belges. Voici la ville: ne la nommez pas... L'ennemi l'occupe toujours, et des amis que j'ai laissés là-bas pourraient payer cher ma résurrection..."

EN PATROUILLE

"En ce temps-là, les cavaliers se battaient à cheval. En patrouille avec mon officier, nous galopons en forêt. L'herbe amortit le pas de nos chevaux. A un tournant de sente, nous nous trouvons nez à nez avec huit sentinelles, le fusil entre les jambes. Eux et nous restons interloqués! Puis nous chargeons.

"Mais un peloton de uhlans débouque à quatre cents mètres. Mon officier a le temps de s'échapper. Moi, je tombe, mon cheval tué sous moi. La carabine au poing, j'ai le temps de dégringoler une des sentinelles. Maintenant, qu'importe ma vie? Je l'ai fait payer... Les uhlans m'entourent. Un coup de lance en pleine poitrine me désarme. Je suis fait prisonnier. Il est dix heures du matin.

"On me ramène à l'arrière, dans la petite ville. On nous cantonne, vingt-cinq lignards et moi, chez un notaire.

"Au petit jour, on me tire de ma geôle. L'officier, en bon français, m'ordonne:

"Le régiment va traverser la ville. Vous, le Français, porterez le dra-

peau allemand!..." "Muri, je le regarde. Puis avec fermeté, je déclare: "Je suis soldat français, chasseur au 4...e. Je ne porterai pas votre drapeau!..." "Alors, vous serez fusillé!" dit-il, sans élever la voix. "Du même ton, flegmatique: "Fusillez-moi, mais je ne porterai pas votre drapeau!..." "L'officier détache sept hommes, avec une voiture. Comme la scène a en des témoins, il convient que l'assassinat se consomme ailleurs. On me fusillera à la première maison du premier village, en arrière de la petite ville.

"On me ficelle. On me jette sur la carriole. Nous partons.

"En route, nous rejoignons une petite troupe: huit fantassins priers, attachés aux mains, et sous bonne escorte. Ils se mêlent à nous. Je crie à mes compagnons: "On veut frapper votre imagination. Je vais être fusillé. Ne vous laissez pas démoraliser, camarades!" Eux, ne savent ni où ils vont ni ce qu'on prétend faire d'eux.

"Un village se présente. A la première maison, la troupe fait halte. "Vous allez être tous fusillés!" déclare le lieutenant qui commande. Et il ricane.

"Toujours ficelé, je suis descendu sur le trottoir. On me dresse contre le mur. Aux autres, on fait faire un "à droite!" Sur le trottoir d'en face, le piquet nous vise déjà. "Fus!..."

"Je dois dire que les soudards étaient abominablement ivres. C'étaient, je me souviens, des soldats du 23e régiment d'infanterie allemande. J'ai, gravés dans ma mémoire, leurs moindres traits. Que je n'en rencontre jamais un sur ma route!..."

"Je tombe: quatre balles dans le bras droit, trois dans la jambe, une dans le flanc.

LE COUP DE GRACE

"Combien de temps a passé, je ne saurais dire. De terribles souffrances m'éveillent. Un long moment, sans oser ouvrir les yeux, je me crois dans la mort... La mort, c'est cela, ça ressemble tellement à la vie!... Je me risque à regarder autour de moi. Le soir tombe: le ciel se remplit d'ombres. Les Allemands sont partis. Je vois autour de moi les cadavres crispés des huit fantassins. Cela me fait peur. Je veux me lever. Je crie.

"Un officier à cheval passait. Je lève la main pour implorer son secours. L'officier allemand descend de cheval, et tirant son revolver, froidement, à bout portant, sans dire un mot, me tire un coup dans la tête. Le coup de grâce!... Autant valait, n'est-ce pas?"

Et cependant, tout n'était pas fini.

"Le lendemain je sens brusquement des forces nouvelles rentrer en moi. Avais-je remué? En écoutant les pulsations de mon cœur, avait-on vu que je vivais? Un docteur à lunettes d'or était penché sur moi. Cependant, sur son ordre, l'infirmier qui l'accompagnait, jetant sur moi une toile de tente, y épinglait une étiquette: "Pas transportable".

grands malheurs. J'avais gardé ma conscience, mais sans la force de

bouger ni d'appeler. En vertu de ce "pas transportable", accroché sur mon cadavre, aveau infirmier ne s'occupait de moi. Trois jours je suis resté ainsi: trois jours, vous pouvez m'en croire, longs comme trois siècles.

"Un soir, je sens qu'on me soulève. Je songe: on va m'enterrer. Je devine confusément qu'une charrette m'emporte. Je lutte pour ne pas m'endormir. Mais voilà qu'un homme, étendu à mon côté, est pris d'un vomissement effroyable. Ma figure est toute mouillée. Cela me donne le courage du suprême effort. Je m'éveille de la torpeur de la mort. Je tends toute ma volonté: je râle.

"Qu'est-il ensuite arrivé? Je me suis trouvé sur un lit d'ambulance, ayant sur ma figure l'ombre d'une cornette. Des religieuses belges me soignaient. Un docteur allemand donnait des ordres. Je vivais.

"Par la suite, j'ai appris que deux infirmiers allemands, n'ayant ramassé, m'avaient pris pour un soldat blessé en combattant. Je me suis gardé de rien dévoiler de la réalité. Je suis resté dix mois en Belgique, puis trois en Allemagne. Le 22 septembre, j'ai été évacué avec tout un convoi de grands blessés. Et me voilà... Ma vie recommence..."

Mais grave soudain, serrant les dents, le brigadier X... murmure comme pour lui: "La vie... pour me venger!"

AVIS

La distribution des courriers par facteurs sera établie dans la ville de St-Lambert, Longueuil, Montréal-Sud, Greenfield Park, à partir de lundi le 27 mars; il se fera deux distributions par jour, une l'avant-midi et l'autre l'après-midi.

En raison de cette distribution par facteurs, le port des lettres entre la ville de Montréal et les endroits sus-mentionnés, sera au même taux qu'entre les différentes parties de la ville. A compter du 15 avril prochain, les journaux provenant de leur bureau de publication, à destination de St-Lambert, Longueuil, Montréal-Sud et Greenfield Park, devront aussi être affranchis au même taux que pour distribution en Ville.

Ceux que cela regarde voudront bien se guider sur cet avis.

Sous-directeur des Postes.

Electeurs de Montreal choisissez de bons candidats

Au Bureau de Controle

VOTEZ POUR

Dr. G. A. Lacombe

Ex-député de STE-MARIE à la Législature.

ST-JEAN-BAPTISTE

ELECTEURS

Votez pour

Achille Latreille

Candidat Ouvrier

Le Quartier

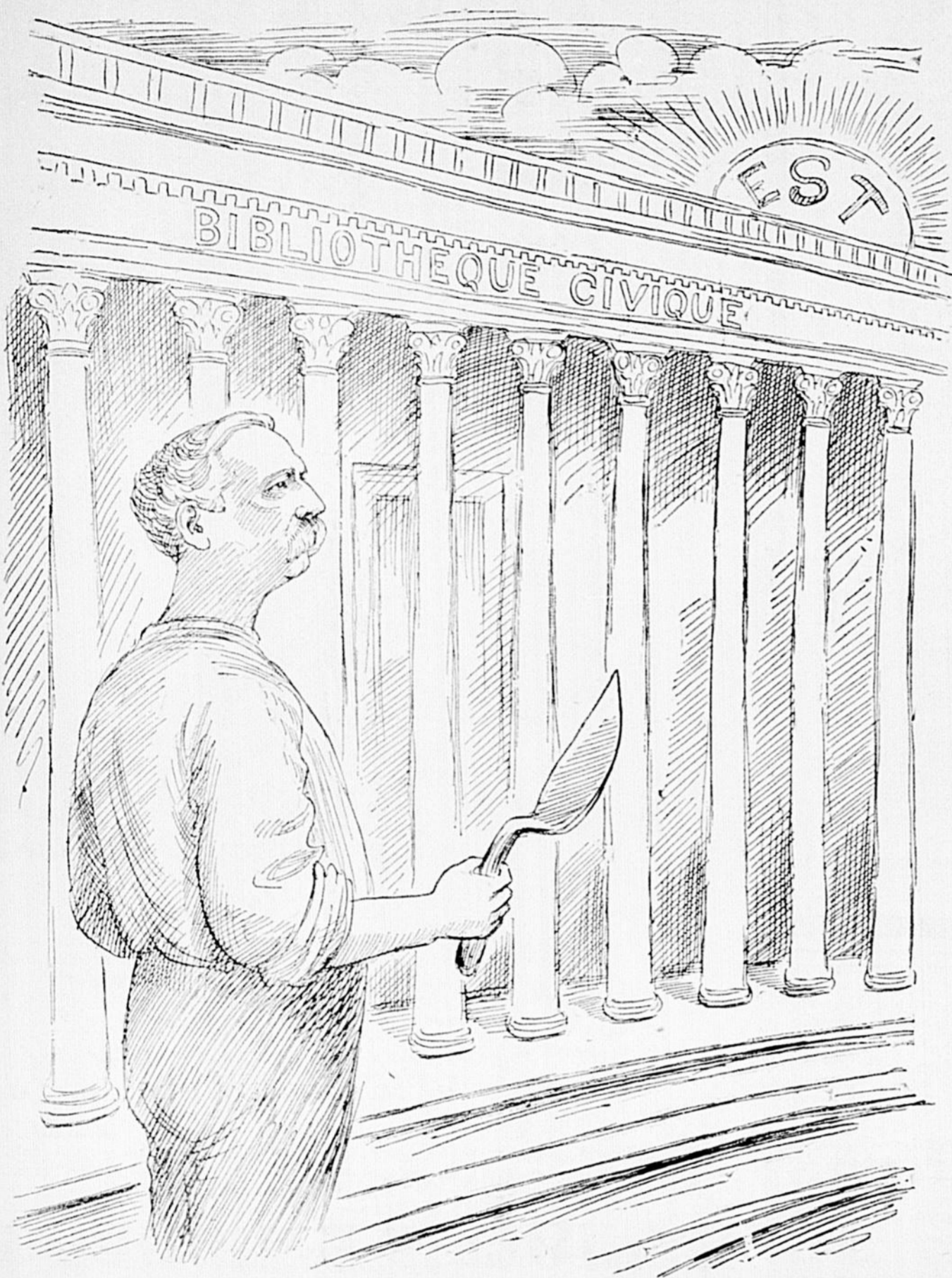
SAINT-DENIS

est appelé à voter pour l'échevin

ROMEO HOULÉ

l'un de ceux qui ont le plus contribué à son agrandissement.

L'OEUVRE D'UN ARTISAN MUNICIPAL.



Ce fut grâce à la campagne menée par lui, Napoléon Giroux, alors échevin, que la population de l'Est obtint une grande bibliothèque dont il bénéficiera.

D'unanimes acclamations accueillent Giroux!

Parlant aux quatre coins de la ville, le contrôleur des finances rallie les contribuables à sa politique d'économie

L'APPEL NOMINAL

Le Fabuliste a dit: "Rien ne sert de courir, il faut partir à point."

Cette maxime peut s'interpréter de diverses façons surtout lorsqu'il s'agit de la course des candidats aux honneurs municipaux.

Certains de ces candidats, dans le but de se faire prendre au sérieux ou de se faire de la popularité, exploitent depuis un an la crédulité du public, par ces stratagèmes nombreux que suggère la nécessité, chez les aspirants assoiffés d'honneurs et de responsabilités qu'ils n'ont pas le droit d'assumer.

D'autre part, ceux qui ont à leur crédit, des actes méritoires, ceux dont l'expérience dans l'administration de la chose publique a rendu véritablement populaires n'ont pas à s'annoncer à coups de grosse caisse, et parmi ceux-là il est juste de mentionner le commissaire des finances de la cité, M. Napoléon Giroux.

Dans toutes les réunions où il fait son apparition, les auditeurs le réclament et c'est pourquoi il lui faut tous les soirs, refuser les invitations que lui adressent les candidats désireux de se renseigner et avoir l'influence du doyen de nos administrateurs municipaux.

M. Giroux est l'un des rares candidats qui reçoivent à la fois l'appui moral de la classe ouvrière et des dirigeants de la haute finance.

La part que M. Giroux a prise au Conseil municipal, depuis quinze ans, dans le but d'obtenir pour l'ouvrier une échelle de salaires raisonnables, le fait qu'il est l'un de ceux qui après des mois de bataille obtinrent à la Commission des Ecoles Catholiques, l'abolition de la contribution mensuelle, expliquent la tendance naturelle que manifeste le peuple travailleur de Montréal à favoriser sa réélection au Bureau des Commissaires.

Les hommes d'affaires ont, de leur côté, tout avantage à réélire un homme expérimenté, roué au mécanisme municipal, et qui peut

défendre le contribuable contre le "vampirisme" de toute sorte, et c'est pourquoi nos concitoyens de langue anglaise voient d'un bon oeil la candidature de M. Giroux au Bureau des Commissaires.

On ne saurait en voir une meilleure preuve qu'en constatant que parmi les citoyens éminents qui ont signé le bulletin de présentation de M. Giroux, figure le nom de M. C. M. McDougall, président du Montréal Stock Exchange, l'un des dirigeants du mouvement financier à Montréal.

Le commissaire Giroux a été accueilli avec enthousiasme aux quatre assemblées qu'il a tenues depuis samedi soir.

À l'Assistance Publique, où avait lieu une réunion en faveur de M. Jules Poirier, le Commissaire Giroux a fourni d'intéressantes statistiques sur notre administration financière. Armé de statistiques dont il s'est servi pour combattre, au dernier budget, l'imposition d'une taxe dans le but de rétablir l'équilibre dans nos finances, notre financier municipal a préconisé comme remède, l'économie dans tous les domaines de l'administration.

Il a affirmé de plus que la ville pouvait se servir de "trésors cachés" pour combattre le déficit et il entend bien, s'il est réélu, se servir de son expérience pour faire servir ces sommes à l'extinction de notre dette.

À l'Association de La Casquette, Avenue Mont-Royal Est, où M. McDonald, candidat à la mairie, tenait une réunion, M. Giroux a vivement intéressé l'auditoire par son exposé clair et précis de notre situation.

À Youville, au nord du quartier St-Denis, hier midi, M. Giroux a retenu pendant près d'une heure la foule qui venait de quitter l'église.

Hier soir, un auditoire, réuni dans la salle municipale du quartier Mercier, où l'échevin Larivière tenait une réunion, le commissaire Giroux a été chaleureusement applaudi.

Ce qui revient à dire qu'en traitant l'un des derniers en lice, un candidat ne doit pas craindre ses concurrents, s'il a, comme le commissaire Giroux, l'avantage d'une popularité établie sur l'expérience des affaires municipales et une connaissance parfaite du rôle d'administrateur d'une grande cité comme celle de Montréal.

L'APPEL NOMINAL

Cinquante-six candidats pour dix-huit charges municipales, c'est ce que l'appel nominal, samedi midi, nous a révélés. Il y a trois candidats au Bureau des commissaires, des Commissaires et quarante-trois à l'échevinage.

Il se rassemble. Le bruit cesse. C'est maintenant le tour des candidats au Bureau des commissaires. M. Giroux se lève, unanimement acclamé par la foule. De sa voix mâle et calme, il jettera d'abord de l'huile sur les flots. On l'écoute très attentivement.

Le commissaire Giroux, prenant la parole à l'hôtel de ville, commence par dire qu'il a un devoir à remplir, et c'est de remercier les fidèles électeurs de Saint-Jacques qui, pendant tant d'années, lui ont toujours donné leur fidèle appui. C'est avec regret dans le coeur qu'il les quitte.

—Jamais de ma vie, s'écria-t-il, je n'oublierai ces vieux pionniers qui m'ont donné un appui si sincère dans des luttes si dures. Ceci prouve qu'on trouve toujours dans le peuple de la reconnaissance. Mon programme pour l'avenir sera celui du passé. Depuis dix-neuf ans, j'ai eu l'avantage de travailler pour la ville de Montréal. J'ai contribué à faire augmenter l'échelle des salaires des journaliers de la corporation, de même que j'ai contribué à faire réduire, à deux reprises différentes, la taxe de l'eau.

Continuant, M. Giroux s'écrie avec force: —On ne m'a pas entendu attaquer ni faire de personnalités.

se à défendre, il n'a pas besoin de dénigrer ses collègues. (Appl.)

M. Giroux termine par un appel vibrant en faveur de sa bonne ville de Montréal, la seule grande ville d'Amérique où les Canadiens-français soient en majorité. Il voudrait que toutes les énergies de la population, de la race, fussent dépensées pour elle, pour son bien-être, pour sa bonne administration, pour sa bonne renommée et non pour lui jeter du discrédit.

M. Giroux conclut en disant qu'il espère avoir l'occasion de démontrer ce qu'il pourra faire pour Montréal.

Les dernières paroles de M. Giroux sont saluées par une ovation remarquable. Les galeries s'unissent au parquet pour saluer un homme qui, s'il a pu subir toutes les attaques les plus vives, est toujours resté debout, fort de ses droits et de ceux des siens.

La série des discours se poursuit ensuite comme elle avait commencé. MM. Villeneuve, Beaudry, Lacombe et Lévesque se font entendre, puis c'est le tour des candidats à l'échevinage. Un grand nombre portent la parole et la foule ne se disperse que vers les trois heures de l'après-midi, après avoir entendu au début le maire Martin, souvent interrompu, MM. L.-A. Lapointe et McDonald.

En parcourant le tableau des candidats mis en nomination, on constatera facilement que sept échevins actuels quittent l'arène municipale.

M. L.-A. Lapointe mentionnait, à une des dernières séances du Conseil, les noms de MM. Trefflé, Bastien, Narcisse Lapointe, Pauzé, Barbeau et Julien Therrien.

Il faut maintenant ajouter à cette liste ceux de MM. W. S. Welton, A. Chartrand et J. B. Rochon.

Bureau des Commissaires

LUNDI, 27 MARS
Salle Municipale N.-D. de Grâce
Coin Botrel et Côte St-Antoine

MARDI, 28 MARS
Salle Municipale, Ville St-Paul
25, ave Church

MERCREDI, 29 MARS
Salle Municipale, St-Cunégonde
301 Workman.

Grandes Assemblées Publiques

en faveur de la candidature de

JEUDI, 30 MARS

Nous l'annoncerons plus tard

VENDREDI, 31 MARS
Salle municipale, St-Henri
1142 St-Jacques,

SAMEDI, 1er AVRIL
Salle municipale, Laurier
Coin St-Laurent et Laurier

M. Napoleon Giroux

L'homme qui depuis le 6 décembre 1915 préconise les saines réformes qu'il faut pour sauver la ville du borbier, SEIZE années d'expérience comme administrateur de la Cité.

NAPOLEON GIROUX

L'homme qui a obtenu l'abolition de la contribution mensuelle dans les écoles.

NAPOLEON GIROUX

Que l'on a surnommé à l'Hôtel-de-Ville "THE IRON MAN", l'homme à la poigne de fer, à l'énergie indomptable.

NAPOLEON GIROUX

Le doyen des administrateurs de la Cité de Montréal candidat au Bureau des Commissaires.

NAPOLEON GIROUX

Celui qui a eu le courage de combattre en faveur d'une échelle des salaires raisonnables pour les ouvriers de la Cité et qui se déclare de nouveau en faveur de cette échelle.

NAP. GIROUX the "IRON MAN"

COMITE CENTRAL: Salle Guenette, coin Visitation et Ste-Catherine. Tel. Est 810.

Envoi du front

I
J'ai cueilli pour vous, proche ma tendresse,
Ces jolies fleurs bleues, myosotis d'amour,
Qu'avril fait renaitre.
En vous les offrant, je vous apparaitre
La belle couleur de vos yeux si doux.
J'ai cueilli pour vous, proche ma tendresse
Ces jolies fleurs bleues, myosotis d'amour.

II
Et quand viendra mai, ô ma tendre amie,
Je vous offrirai du muguet tout blanc
Cueilli dans les Flandres.
Parmi les grands bois, où depuis Septembre
Nous luttons pour tous, alertes, confiants,
Et quand viendra mai, ô ma tendre amie,
Je vous offrirai du muguet tout blanc.

III
Si je vois juillet, baigné de lumière,
Mon envoi sera de coquelicots,
Aux rouges pétales,
Fleurs de Messidor cueillies sous les balles
Et teintes du sang de tous nos héros.
Si je vois juillet baigné de lumière
Mon envoi sera de coquelicots.

IV
Puis toutes ces fleurs, aux couleurs de France,
Feront un bouquet, souvenir très pieux,
Si la mort brutale
M'emportait un jour dans une rafale;
En pensant à vous, j'ai fermé les yeux.
Puis toutes ces fleurs, aux couleurs de France,
Feront un bouquet, souvenir très pieux.

LE SAPEUR de la 9/2. Ypres.

M. J. A. Lamarre

CANDIDAT DANS PAPINEAU
mène une trépidante campagne

Grand Ralliement en sa faveur

CE SOIR

à son comité, rue Ontario
près Champlain.

Parleront, outre le candidat: MM. Napoléon Séguin, député de Sainte-Marie, et Robert, député de Ronville à la législature; l'échevin A.-H. Denis, le Dr. Deslauriers, MM. Oscar Gladu et Montmarquette.

LE MARCHÉ AUX IMMEUBLES

Comment une revue new-yorkaise, le "Commercial & Financial World" apprécie cette innovation à Montréal.

Une revue financière de New-York très haut cotée dans le monde des affaires, le "Commercial & Financial World" apprécie en ces termes l'ouverture du "MARCHÉ AUX IMMEUBLES" à Montréal:

(Du correspondant particulier du "World")

Un événement de grande importance pour les propriétaires d'immeubles à Montréal est l'ouverture de ce qu'on appelle le "MARCHÉ AUX IMMEUBLES". Cet établissement se trouve au numéro 48, rue Saint-Jacques, à l'angle du boulevard Saint-Laurent, dans l'une des parties les plus fréquentées de la Cité et en plein centre des affaires.

L'objet de la fondation du "MARCHÉ AUX IMMEUBLES" est de faire rencontrer les vendeurs et les acheteurs de propriétés, et dans les circonstances les plus favorables. A cette fin des encans auront lieu fréquemment et plus tard quotidiennement, sous la direction d'un expert de renom.

La commission à payer est de \$2 pour l'inscription de propriétés améliorées, et de \$1 pour l'inscription des lots. C'est une garantie de la bonne foi des vendeurs, et en retour le "MARCHÉ AUX IMMEUBLES" offre en vente cette propriété chaque jour jusqu'à ce qu'on en ait disposé. Les propriétaires peuvent fixer un prix minimum pour leurs propriétés, maisons, lots ou fermes, et les ventes ne seront pas faites au-dessous de ce minimum. Par contre, le plus haut prix possible sera recherché.

Le "MARCHÉ AUX IMMEUBLES" fait prendre des photographies des propriétés à vendre, afin que l'acheteur présumé sache sans retard quel est le plan de la maison, l'étendue et la situation du terrain. L'esprit dirigeant de l'entreprise est M. E.-D. Lepage, président et gérant du "MARCHÉ AUX IMMEUBLES", et avec lui se sont associés des hommes d'affaires éminents dans Montréal, envers lesquels le public entretient une confiance absolue.

M. Lepage est un homme très versé dans l'immeuble, propriétaire et homme d'affaires bien connu, absolument qualifié, par conséquent, pour mener à bien cette entreprise.

Il serait impossible d'exagérer l'importance de l'innovation due à M. Lepage et à ses amis. L'immeuble restait quelque peu stagnant depuis le début de la guerre, et maints propriétaires avaient vu leurs propriétés passer par le bureau du shérif parce qu'ils n'avaient pas pu emprunter l'argent nécessaire pour payer leurs taxes et satisfaire aux autres obligations. Le "MARCHÉ AUX IMMEUBLES" enseigne qu'il vaut mieux se défaire d'une propriété devenue à charge plutôt que de s'entêter à la garder indéfiniment en payant taxes et intérêts sur hypothèques. Si une propriété est vendable, vous pouvez être sûrs que le "MARCHÉ AUX IMMEUBLES" accomplira la transaction.

Cette institution, en commençant d'abord par exercer son activité à Montréal même et dans les environs, étendra ensuite considérablement son champ d'action, car des demandes d'informations sont arrivées de toutes les parties du Dominion et même des Etats-Unis sur la propriété montréalaise et même sur les réserves de chasse de la province de Québec. Il en résulte que l'intérêt ne tardera guère à se porter dans la suite vers les facilités de construction, les endroits propres aux usines, etc. Le "MARCHÉ AUX IMMEUBLES" verra même aux améliorations urgentes sur certains immeubles, moyennant une option de courte durée, car il est reconnu qu'un immeuble en bon état se vendra plus facilement et rapportera davantage.

Lorsqu'une vente est accomplie, la commission régulière de 2 1-2 pour cent est chargée. A la connaissance particulière de votre correspondant, les journaux locaux ont parlé de cette entreprise en termes très flatteurs; ils ont salué le "MARCHÉ AUX IMMEUBLES" comme le sauveur de la propriété montréalaise, en tous points digne du plus chaleureux encouragement de la part du public.